École Camille-Laurin annexe 7700, avenue d'Outremont Montréal (QC) H3N 2L9 514 596-3410 camille-laurin.cssdm.gouv.gc.ca

Montréal, 15 décembre 2021

Objet : Projet de réhabilitation de l'école Camille-Laurin annexe et délocalisation temporaire

Chers parents, chers membres du personnel,

Je tiens à vous informer qu'un projet de réhabilitation majeure du pavillon annexe de l'école Camille-Laurin débutera à l'été 2022, pour une durée de deux ans¹. Ce chantier entraînera la délocalisation temporaire des élèves et des membres du personnel.

Réhabilitation de l'école

L'école a besoin d'amour! Compte tenu de la vétusté du bâtiment de l'annexe de l'école Camille-Laurin, plusieurs travaux de réhabilitation sont nécessaires pour continuer d'assurer la sécurité et le bien-être de la communauté scolaire.

Entre autres, les travaux comprendront :

- Le remplacement des finis de planchers, des finis muraux et des plafonds.
- L'ajout d'une unité de ventilation pour améliorer l'apport d'air frais dans les locaux.
- Le remplacement et l'ajout de lavabo dans chacune des classes.
- La réfection complète des blocs sanitaires, incluant le remplacement de la tuyauterie d'alimentation d'eau et de drainage et des équipements associés.
- Le remplacement de l'ensemble des composantes électriques et mécaniques.
- La mise aux normes des sorties de secours.

Les travaux de réhabilitation de notre école débuteront à l'été 2022 et devraient être complétés au printemps 2024. Il est prévu que les élèves et les membres du personnel puissent réintégrer le bâtiment annexe à la rentrée 2024-2025.

Délocalisation temporaire

Considérant que les travaux prévus au pavillon annexe sont invasifs et affecteront tout le bâtiment, ceux-ci ne pourront pas être réalisés en cohabitation avec les élèves et les membres du personnel.

Une délocalisation temporaire de la communauté, prévue pour deux ans à compter de la rentrée 2022-2023, est nécessaire.

Le lieu transitoire potentiel identifié par le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) consiste en l'installation de locaux de classe temporaires sur le site de l'école Barclay, au 7941, avenue Wiseman.

Ce type d'installation présente les caractéristiques suivantes :

- Situé à 450 mètres du bâtiment annexe de l'école Camille-Laurin.
- Situé dans le même quartier scolaire que l'école Camille-Laurin annexe.
- Toute la communauté de l'école Camille-Laurin annexe sera regroupée au même endroit.



¹ The English version of this letter is available here.

École Camille-Laurin annexe 7700, avenue d'Outremont Montréal (QC) H3N 2L9 514 596-3410 camille-laurin.cssdm.gouv.qc.ca

• Offre un milieu d'apprentissage sain, sécuritaire et propice à l'apprentissage.

Pour visualiser les locaux de classe temporaires, je vous invite à consulter <u>les images de référence</u> disponibles à la fin de ce document.

Une décision concertée

Dans le but de favoriser la concertation du milieu scolaire, les membres du conseil d'établissement de l'école Camille-Laurin sont invités à émettre un avis sur les modalités entourant la délocalisation. Cet avis devra être transmis au CSSDM d'ici le mois de janvier.

Transport scolaire et service de garde

Une fois le lieu transitoire déterminé, une rencontre d'information publique sera organisée avec les parents et l'équipe-école au printemps 2022.

Cette rencontre permettra de répondre à vos questions en lien avec le transport scolaire, le service de garde et la réorganisation de l'horaire scolaire à prévoir. Pour le moment, le CSSDM étudie divers scénarios afin d'offrir la meilleure option pour tous.

Une visite de l'école transitoire pourrait aussi être planifiée en fonction de la disponibilité du lieu transitoire retenu. Cela vous permettra, ainsi que vos enfants, de vous familiariser à votre nouvel environnement. Nous mettrons tout en œuvre afin que cette transition se déroule en douceur pour la communauté de l'école Camille-Laurin annexe.

Je vous communiquerai bien évidemment tous les détails au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Vous pouvez également consulter la section « Travaux à notre école » sur le site web https://camille-laurin.cssdm.gouv.qc.ca/.

Pour toute question, n'hésitez pas à me contacter : claurin@csdm.qc.ca

Merci de votre compréhension,

Benoit Grenier

Directeur



Photos des locaux de classe temporaires



Vue extérieure d'un local de classe temporaire (photo à titre de référence seulement)



Vue intérieure d'une classe dans une unité temporaire (photo à titre de référence seulement)





Vue d'un corridor dans un local temporaire (photo à titre de référence seulement)